



La solidarité en action

L'Association Départementale des PEP 28 assure la gestion de deux Centres Sociaux pour la ville de Lucé : le Centre Social Clos Margis et le Centre Social Robert Doisneau. Ces deux équipements mettent en œuvre leur projet social respectif et collaborent en développant des projets communs. Ils agissent en cohérence avec le projet associatif.

Offre d'emploi

CDI

Un centre social est tout à la fois :

- **Un lieu ouvert à tous** : pour les familles, l'enfance et la jeunesse, les personnes seules..., via des activités sportives et culturelles, des permanences sociales, des moments d'échanges sur les parcours de vie ou la citoyenneté...
- **une pépinière pour les projets** : création d'associations, événements, sorties, ateliers créatifs, projets d'émancipation...
- **une maison de la citoyenneté** : collectif d'habitants, lieu d'échanges et de rencontres pour se retrouver et s'ouvrir aux autres, organisation de débats sur des sujets de société, implication dans la vie locale...

L'Association des PEP28

Recrute

Pour Le Centre Social Robert Doisneau de Lucé (28)

1 Animateur jeunes (H/F) (11- 17 ans)

POSTE A POURVOIR CDI

Contact :

Adresser **lettre de motivation et C.V** par mail à la direction :
directioncs@pep28.asso.fr

Missions :

Sous la responsabilité du directeur des centres sociaux et des responsables de structures, le professionnel :

- Développe des actions collectives à destination du public adolescent en lien avec le projet éducatif
- Identifie les besoins du public du territoire
- Participe aux temps de rencontre avec les partenaires
- Développe des relations avec le collègue de secteur
- Cherche à communiquer sur les actions pour capter le public qui ne fréquente pas la structure
- Participe à la construction du programme des vacances pour les jeunes et tout public
- Accueille et écoute le public qui se présente dans la structure
- Met en place des animations de rue en appui avec l'équipe

Profil :

- Diplôme de l'animation **obligatoire** (BAFA minimum) et idéalement diplôme professionnel de l'animation (BPJEPS, CPJEPS, DUT CS...)
- Expérience auprès du public adolescent souhaitée
- Permis B exigé

Conditions :

- Temps de travail annualisé sur une base 35h – 33h semaine hors vacances scolaires
- Souplesse requise pour s'adapter au rythme du public – possibilité de travailler en soirée et le samedi
- Rémunération au coefficient 300 selon diplôme + reconstitution de carrière ; Convention 1989
- Salaire Brut entre 1907,50€ et 2037,50€ selon diplôme hors reconstitution de carrière.



www.lespep28.org